





### Paroles de lecteurs

- La Sirène ? C'est très bien, je la lis en entier. Ca doit être du gros boulot pour l'équipe, et je les félicite !
- Parfois, je cherche l'énigme, et je me rends compte que je suis passée devant tous les jours!
- En général, je ne lis pas beaucoup, mais quand la Sirène arrive, je la lis toujours.
- La Sirène ? J'en suis très satisfait. Et c'est un journal bien mieux que le Bien Public : on ne paye pas d'abonnement !
- Je la télécharge pour la lire tranquille. Ca ne doit pas être facile de trouver des sujets à chaque fois différents, chapeau à l'équipe rédactionnelle!
- Je la lis de A à Z!
- C'est un journal merveilleux, il crée du lien, c'est ce qu'on cherche dans nos campagnes.
- Ce qu'on pourrait rappeler à chaque fois, c'est les règles de vie en commun dans le village, parce qu'on a vite fait de les oublier : rouler doucement dans les rues, ne pas faire du feu dans son jardin, les heures où on peut faire du bruit dehors... Sinon c'est très bien! Il faut absolument que la Sirène continue, parce que grâce à elle, on sait tout sur la vie du village.
- Je la lis, mais pas tout le temps... je sais que ce n'est pas bien, mais il faudrait me pousser, ou me disputer... ?!
- Je les ai toutes ! Je n'aime pas trop quand il y a des règlement de compte, mais sinon c'est très bien.
- Je ne lis que ce qui m'intéresse : les histoires des anciens, les prochains rendez-vous, les communications municipales, bien sûr le mot du maire, les râleries de Philibert, les choses qui se sont passées avec les photos... Oui, bon, en fait, je lis presque tout je crois !!
- Ce que j'adore, c'est les portraits des anciens, les petites anecdotes sur le village, avant...
- Je lis tout, sauf les horaires de la déchetterie!

\_\_\_\_\_

Très chère Sirène, Toi. La Sirène, tu vaux de l'or. Nous voulons te lire encore et encore! Tel un chant envoûtant. Tu nous transportes, évidemment. Entre infos pratiques Et portraits épiques, Petites nouvelles Ou incitations à la réflexion, Tu fais la part belle A de nombreux sujets de conversation. Tu es le partage De la vie du village. Que t'apporter? Oue t'enlever? Selon moi, pas un seul petit bout... Longue vie à toi, La Sirène, un point c'est tout!

Une fervente lectrice

\_la )irène

Voilà la dernière Sirène de ce mandat et je remercie tous les contributeurs à commencer par Thierry Bernard, second adjoint, qui s'investit sans compter dans cette publication. Ce mandat a été riche d'enseignements et nous avons pu, grâce à tous les conseillers que je remercie chaleureusement, accompagner et finaliser les projets en cours dans une ambiance sereine et constructive. On ne peut présumer du résultat des élections des 15 et 22 mars prochain et, comme je l'ai déjà dit, je souhaite à nouveau soumettre ma candidature à vos suffrages pour accompagner les projets que nous avons lancés au niveau communal mais aussi intercommunal. Six conseillers sortants ne souhaitent pas se représenter ce qui veut dire qu'une bonne moitié de l'équipe municipale sera susceptible de changer et nous aurons l'occasion de reparler de cela dans les semaines qui viennent.

2019 a été une année de contestation pour une partie des Français. Les manifestations contre le projet de réforme des retraites ont succédé au mouvement des gilets jaunes. Plus que jamais, la défiance de l'électorat face à ses représentants élus est forte. L'intérêt que nous portons à la chose publique reflue laissant apparaître trop souvent des idées nauséabondes. Je continue de penser que, paradoxalement, c'est à notre échelle que nous pouvons réellement agir comme je l'évoquais en 2016 avec l'histoire du colibri. Même si cela paraît ténu et anecdotique, notre conscience évolue et pousse les bonnes idées vers l'avant. Et c'est ce que je ressens au contact des habitants de Remilly : une attention, une sensibilité et une écoute qui me donnent envie de continuer à avancer pour notre village mais aussi pour notre communauté de communes. Ce sera peut être la dernière fois que je rédigerai cet éditorial et je pense que je peux m'exprimer au nom de tout le conseil municipal pour vous dire que nous sommes heureux et fiers d'avoir fait ce bout de chemin en votre compagnie et à votre service.

Je terminerai par une pensée pour ceux d'entre vous qui souffrent ou qui ont des proches qui souffrent et leur souhaiter tout le courage nécessaire pour affronter l'adversité. Je leur souhaite et je vous souhaite une belle année 2020 pleine de santé, de pensées positives et de bonheur partagé.

Amicalement

Marc Chevillon



### Mentions légales

### Responsable de publication

Marc Chevillon

#### Rédaction

Marc Chevillon: Communications municipales

Charles Lecchi : Journée citoyenne

Serge Montchovet : Atelier patisseries orientales Mélanie Guillier : Le rallye des Hautes Côtes, j'y étais !

Jeanne Cabannes : Voeux du Maire et de la Chassignole, Rue de Chaux

Florence Nicolle: Paroles de lecteurs, Les rendez-vous de La Chassignole, De la culture

autour de chez nous, Portrait de Suzanne Denuit

François Bussière : Mise à jour Pratique

#### **Photos**

Thierry Bernard: Couverture

Marc Chevillon : Journée citoyenne, Rétrospective du mandat en photos

Monique Bonin : Journée citoyenne, Atelier patisseries orientales,

Voeux du Maire et de la Chassignole Jeanne Cabannes : Rue de Chaux

Florence Nicolle: Portrait de Suzanne Denuit

### Conception - infographie

Thierry Bernard Christian Bauer

Sommaire

Le mot du Maire

Communications municipales

Culture
Temps libres

Regards

Pratique

Pratique

Mairie : 15 Grande rue 21540 Remilly-en-Montagne

Tél: 03 80 23 63 84

Secrétariat : Virginie Hostelart Ouvert le mardi de 08h30 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00

Imprimé à la Mairie de Remilly-en-Montagne
Retrouvez la Sirène sur www.ouche-montagne.fr dans les publications de Remilly-en-Montagne



N°64\_



Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil Municipal s'est réuni à trois reprises les 4 octobre, 22 novembre et 5 ianvier.

### Partenariat sur la biodiversité avec la LPO

La LPO (Ligue pour la Protection des Cette démarche se déroulera en 4 phases : Oiseaux) a initié en 2014 le programme « Biodiversité Communale » pour les communes de moins de 1000 habitants.

Pierre-Simon Babski représentant de la LPO Côte d'Or et Saône et Loire est venu expliquer ce programme au conseil municipal. Il s'agit d'élaborer gratuitement et sur une année entière, un inventaire de la faune vertébrée de la commune en collaboration avec les habitants

### Information sur le radon

Le radon est un gaz radioactif présent dans le sol et les roches. La réglementation a évolué depuis 2018 et renforce notamment l'obligation d'information à ce sujet.

La commune de Remilly-en-Montagne est située dans la catégorie 3 c'est-à-dire dans la zone où « le potentiel radon est significatif ». La présence des affleurements granitiques en est la principale cause.

Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne reste généralement très faible. Dans les espaces clos comme l'habitat, particulièrement dans les caves et les rez-de-chaussée, il peut s'accumuler dans l'air intérieur pour atteindre des concentrations parfois très élevées. Cette accumulation résulte de paramètres environnementaux (concentration dans le sol, perméabilité et humidité du sol, présence de fissures ou de fractures dans la roche sous-jacente notamment). des caractéristiques du bâtiment (procédé de construction, type de soubassement,

- 1 Présentation du projet et des espèces déjà répertoriées.
- 2 Collecte des données.
- 3 Deux sorties « nature » à destination des habitants.
- 4 Restitution des informations collectées et actions à mener pour favoriser la biodiversité.

Une plaquette illustrant la biodiversité de la commune sera réalisée

fissuration de la surface en contact avec le sol, système de ventilation etc.) et du mode d'occupation (ouverture des fenêtres insuffisante, calfeutrage des ouvrants, etc.). En France, le radon est la seconde cause de cancer du poumon (environ 3 000 morts par an), derrière le tabagisme. L'exposition à la fois au radon et au tabac augmente de façon majeure le risque de développer un cancer du poumon.

Quelques recommandations simples sont à appliquer:

- Aérer son logement par l'ouverture des fenêtres en grand au moins 10 minutes par jour dans chaque pièce;
- Vérifier et entretenir les systèmes de ventilation installés et ne pas obturer les entrées et sorties d'air :
- Dans le cadre de travaux de rénovation énergétique, veiller au maintien d'une bonne qualité de l'air intérieur.

N'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie si vous avez besoin de précisions.

### Attribution du logement au 15, Grande Rue

Suite au départ de Patricia Poïaghi et du logement à l'unanimité à Mlle Laurie après examen des trois candidatures, le Charbonnier et M. Quentin Theodore. conseil municipal vote pour l'attribution

# Communications municipales

### Incendie de l'appartement communal

Suite à la réception du solde de la prise en charge de Groupama concernant l'incendie du 14 avril 2018. Les montants prévus sur la lettre d'acceptation ont été honorés et l'opération se solde par un déficit de

1564,08€. M. le Maire se rapprochera de Groupama pour connaître les modalités du recours engagé pour la prise en charge de cette somme.

### **Litige UBM**

La société UBM avait assigné la commune au tribunal administratif pour contester le prélèvement effectué sur la retenue de garantie en raison des réserves émises sur la qualité de ses travaux lors du chantier Cœur de Village. Lors de l'audience du 19 décembre 2019, le tribunal administratif de Dijon a condamné la commune de Remilly En Montagne à verser à la société UBM une somme de 1303€ assortie des intérêts moratoires ainsi que la somme de 40€

correspondant à l'indemnité forfaitaire de recouvrement. En outre la commune devra verser à la société UBM la somme de 1000€ au titre de l'article L761-1du code de justice administrative. M. le Maire regrette cette décision puisque les persiennes sont maintenant très déformées et puisque la grande baie vitrée de la salle du conseil laisse passer l'air froid. La société UBM ne répond plus aux sollicitations pour venir réparer ces malfaçons.

### Mouvements de population

Isabelle Humbert et sa fille Elise ont quitté le logement du 12B rue de Chaux et ont été remplacées par Marion Raffaeli.

Aurélie Garnier est partie s'installer à Gissey Sur Ouche et c'est Emilie Nicod qui a repris son logement tandis que Louise Deltour et Anthony Perret se sont installés à sa place dans le logement du 21 rue des Carmes.

Nous leur souhaitons la bienvenue à tous.

### Journée citoyenne du 12 octobre 2019



Une partie de l'équipe

\_la ()irène | N

# Communications municipales

Installés depuis près de 9 ans à Remilly, les journées citoyennes sont, pour moi, des évènements majeurs dans l'année.

Au début de notre arrivée, Papa se levait tôt le matin pour représenter notre famille durant cette journée, malheureusement pour lui, la dure tâche du bitume lui était souvent attribuée ( le pauvre...).

Puis, les années passant et l'âge avançant, j'ai enfin pu participer pour aider aux différents travaux. Au début, c'était compliqué de me séparer de Papa, je le suivais partout!

Enfin, il y a 2 ans, on me confia avec 2 autres comparses, Sèb et Sèb, la tâche de débroussailler le village.

Un vrai plaisir pour moi, le grand fan de tondeuse, débrousailleuse et autres engins

motorisés en tout genre.

Mais la journée citoyenne n'est pas qu'une «journée de travail », c'est aussi l'occasion de retrouver la plupart des habitants du village.

C'est aussi le moment d'échanger avec les anciens et ainsi de découvrir l'histoire de notre village.

Comme tous les ans, j'attends avec impatience cette journée citoyenne et donne rendez-vous à tous les habitants, jeunes ou moins jeunes, pour partager des moments riches en convivialité et en échanges mais sans oublier le travail, bien sûr!

Alors tous à vos outils en tout genre, on vous attend et vous verrez, vous ne le regretterez pas !



Kiki dans l'église



Ninou autour du four à pain



Jean Paul à l'aire de jeux

## Rétrospective du mandat en photos





Fin des travaux de l'ancienne mairie



La terrasse de la salle communale





Aménagement d'une aire de jeux



Fleurissement des allées du cimetière

# Culture - Temps libre

### **Atelier patisseries orientales**

Ce dimanche après-midi, une petite équipe s'est réunie pour confectionner des samoussas au miel et aux amandes, une spécialité tunisienne.

Aida, en maitresse de cérémonie a accueilli dans la salle des fêtes de notre petit village les curieux pour cet atelier.

Les élèves : Monique, Jaqueline, Karinne, Florence, Blanche, Mélanie, Jephthé, Emilie, Lila, Inès et moi.

14h00 : le cadre était planté, une petite musique orientale, de l'encens et nous voilà transportés dans le pays des Mille et une nuits.

Après quelques explications sur le déroulement des opérations, les travaux de confection sont lancés.

« Tout d'abord il faut torréfier les amandes », nous dit Aida, et Monique de demander : « Et à quelle température tu mets ton four pour les torréfier ? », « Alors pour les températures et les proportions, c'est tout au pif cela dépend de chacun... » Suite à cela il fallait mixer les amandes mais ni trop finement ni trop grossièrement, encore du feeling!





Une fois mixées, on mélange cela avec de la fleur d'oranger et du miel, pour obtenir une pâte.

Et c'est là que les choses sérieuses commencent! le PLIAGE de samoussas. Après quelques ratés ou des pas trop bien réussis, c'est 280 samoussas qui ont été confectionnés. Et une fois pliés, il faut encore les tremper dans l'huile, tremper dans l'eau et ça fait un escargot.... Ha je m'égare!

Non il faut les tremper dans le miel chaud puis dans du sésame torréfié.

Mine de rien, ce petit travail a duré jusqu'à à 17h00 et une bonne heure de rangement a suivi pour rendre les lieux dans un état nickel!

Les filles se sont bien amusées et ont même demandé à Aida une future séance couscous. L'atelier de cuisine est lancé !?!

Mais quel dynamisme de dingue à la Chassignole!

## Ingrédients pour 96 samoussas :

- 3 paquets de 8 feuilles de brick (couper chaque feuille en 4 bandes avec des ciseaux)
- 800g d'amandes entières avec la peau
- 1kg de miel liquide
- 3c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
- 50g de graines de sésame
- 50cl d'huile de friture
- 1 blanc d'œuf pour refermer les samoussas

# Tulture - Temps libre

### Le rallye des Hautes Côtes, j'y étais!

Samedi 21 septembre

14h: quelques bénévoles.

14h30 : montage, installation de la buvette, ses piquets, l'électricité, on est au taquet.

15h50: toujours personne

16h: premiers clients, deux bières vendues. 16h12: la première voiture passe, les bruits des moteurs résonnent, la buvette tremble, Remilly est en émoi. Et là nous comprenons que la course n'a pas commencé... Déception mais toujours l'espoir de voir les clients arriver.

16h42 : première voiture, elle se trompe de route...

17h44 : ça y est les artistes sont arrivés, ils chantent et grâce à eux la foule afflue. Parole de Sébastien G. habitant de R.-en-M. « Tant qu'il y a une buvette dans le village, ça va bien! »

18h : Fin de la course, le fut de bière n'est pas terminé. Heureusement les habitants rejoignent la buvette, font un brin de causette, c'est super chouette!

Dimanche matin : la buvette ouvre, quelques cafés vendus...Peu d'affluence mais le soleil est toujours là. Une fois la course finie, c'est le grand rangement, la buvette éphémère n'est plus...

### Vœux du maire et de La Chassignole

Voilà, nous y sommes. Nous avons vécu les derniers vœux du maire du mandat muni-



cipal. Marc Chevillon, après avoir rappelé les travaux effectués ou en cours dans la commune a mis l'accent sur le bien vivre à Remilly et le lien entre les habitants. Les remerciements, nombreux, prouvent la mobilisation des villageois pour la vie communale. Il est à noter la présence de Mme Renaudin-Jacques, notre conseillère départementale. L'assemblée attentive composée d'une quarantaine de personnes a apprécié le compte-rendu et les projets de Delphine Gendulphe, présidente de la Chassignole. Les galettes, confectionnées dans le village, par Francis Gauthiot étaient succulentes. Les échanges entre convives allèrent bon train. Un groupe de personnes a continué vers la Sirène pour regarder l'embrasement des sapins. 2019 est mort, vive 2020!

### Les rendez-vous de La Chassignole

- Nous nous retrouverons à l'Auberge Gourmande à Velars-sur-Ouche le **dimanche 9 février**.
- Nouvelle «Guy-balade» le dimanche 19 avril, aiguisez les chaussures de marche!
   Bien sûr, vous les attendez, elles arrivent: les Carriolades n°7! N'hésitez pas à venir nous aider pour les préparatifs (fabrication de pancartes, bricolages divers...) en amont, et gardez bien votre weekend du 30 mai au 1er juin pour devenir super bénévole, super concurrent ou super spectateur!
- L'assemblée générale de votre association aura lieu le samedi 8 février à 18h.

Ce sera l'occasion pour tous de proposer de belles idées, de discuter ensemble des projets pour animer notre village. Le Conseil d'Administration a besoin de nouveaux membres, pensez-y! Nous ferons le bilan de 2019, photos à l'appui, ferons le tour des perspectives pour 2020, et boirons ensemble un apéritif bien mérité. Nous vous attendons nombreux!

Janvier 2020

Culture - Temps libre

### De la culture autour de chez nous!

La culture, c'est ce qui nous permet de nous retrouver, de partager un moment, de réfléchir, de voir les choses autrement, de se détendre, d'apprendre, de rire ou de s'émouvoir... Et il y a de quoi faire sur notre beau territoire!

Tous les 1er samedi du mois de 10h à 12h : ludothèque à la bibliothèque de Sombernon Tous les 1er vendredi du mois, le Chauffe-Savate, café associatif de Mâlain, ouvre ses portes pour une soirée culturelle (concert, théâtre, contes, cinéma...) autour d'une petite restauration Cinéma par l'UDMJC :

Zibilla ou la vie zébrée : le 31/01 à 17h30 à Sombernon

**Pachamama Miraï, ma petite sœur**: le 13/02 à 15h à Mâlain, le 16/02 à 16h à Gissey, le 18/02 à 15h à Fleurey, le 22/02 à 15h à Sombernon

**Docteur ?**: le 25/01 à 20h30 à Gissey, le 31/01 à 20h30 à Sombernon,

le 3/02 à 20h à Fleurey

Les Invisibles : le 8/02 à 20h30 à Sombernon, le 18/02 à 20h à Fleurey,

le 16/02 à 20h30 à Gissey

L'incroyable histoire du Facteur Cheval : le 2/03 à 20h30 à Gissey, le 22/02 à 20h30 à Sombernon

#### **JANVIER:**

Le 25 à 14h30 à Pont-de-Pany :

**ateliers d'arts plastiques** tout public à partir de 7 ans Le 26 à Fleurey-sur-Ouche : **Ludo Folies**.

### **FEVRIER:**

Le 1er à 10h à Gissey-sur-Ouche : rencontre avec Ingrid Chabbert (festival Ca papote!) Le 1er à 18h au bal monté d'Ancey : « Le ventre de nos enfances », lecture musicale Du 14 au 16 à Mâlain : Festival' Ouche #5, festival de théâtre amateur

### MARS:

Le 28 à Savigny-sous-Mâlain : **concours de tarot** par le Comité des fêtes de Barbirey 06.75.70.41.60

#### AVRIL:

Le 26 à Gissey-sur-Ouche : spectacle à ne pas manquer ! « **Jean-Pierre**, **lui et moi** » par le Pocket Théâtre à partir de 12 ans – nombre de places limité, rés : 03 80 49 03 58

#### MAI:

Le 16 à la salle des fêtes de Ste Marie-sur-Ouche : spectacle à ne pas manquer ! « **L'utopie des arbres** » par Taxi-Brousse – tout public à partir de 12 ans Le dimanche 24 (?) au matin à Savigny-sous-Mâlain : **P'tit marché bio et local** 

Mâlain : printemps des poètes. Date à préciser.









Regards

### Rue de Chaux

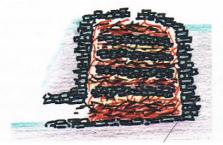
L'origine de ce nom nous fait penser tout de suite à la chaux, matériau de construction. Nous connaissons tous la chaux, enduit à la chaux : le seul toléré par le PLU de notre village. Nous ne pouvons pas affirmer de manière certaine que ce soit la véritable origine du nom de cette rue. Jean Monsaingeon se rappelle des récits de son arrière grand-père racontant la fabrication de la chaux dans le four familial. Ainsi, un four à chaud a fonctionné peut-être plusieurs dizaines d'années à partir des années 1881 jusqu'au début du siècle suivant. L'ensemble des bâtiments : maison d'habitation, écurie, grange, hangar de la ferme Monsaingeon, daté de 1908 témoigne de l'emploi de la chaux remilloise.

L'aieul de Mr Monsaingeon était viticulteur. L'hypothèse selon laquelle l'activité du four à chaux permettait de fournir du travail durant l'hiver est tout à fait plausible.

Il existe différents types de fours. Certains, simples trous dans la terre avaient une vocation unique de fabrication de petite quantité.



D'autres un peu plus élaborés permettaient une fabrication plus importante mais à usage limité à une ou deux fois.



Les vestiges du four remillois se rapprochent du troisième type de fours construits pour un usage régulier artisanal. Ce four est constitué d'un puits en pierre de deux métres de diamètre intérieur et de six mètres de diamètre extérieur et de 3m de



haut. L'intérieur était tapissé de briques réfractaires. A la base une ouverture arrondie construite en voute comme les portes de grange permettait d'alimenter le feu et récupérer les matériaux de la combustion. La matière première : le calcaire est facile à trouver sur le Mont Rond ou du côté



d'Agey. Le four situé le long de la Ruotte est inséré dans la pente, il se passait donc de rampe de chargement. Ensuite en couches successives sont empilées les roches de calcaire et le charbon de bois. La calcination, qui atteignait 900 degrés minimum, durait 4 à 5 jours et le refroidissement 2 jours. L'on obtenait de la chaux vive. La réaction complète de la chaux vive avec de



Repards

l'eau donne une pâte qui prend le nom de chaux éteinte. La cristallisation s'opère en présence d'air, c'est de la chaux aérienne.

La chaux est employée depuis l'antiquité. Autour de nous, des vestiges de fours à chaux ont été retrouvé à Fleurey sur Ouche, Ahuy. Tandis qu'à Mâlain, l'usine de chaux Branget encore bien visible a été créée pour les besoins de la ligne de chemin de fer.

Une fois l'utilisation du four abandonnée,

### Portrait de Suzanne Denuit

Suzanne Denuit, née Cornieau en 1934, habite aujourd'hui dans une jolie maison à Is-Sur-Tille. Un chèvrefeuille accueille les visiteurs, et dans la salle à manger, une belle photo de Remilly est accrochée près de la porte. Elle nous raconte son enfance à Remilly.

« On était sept filles : Antoinette, Huguette, Marie-Jeanne, Fernande, Françoise, Bernadette, et la dernière, c'était moi.

On habitait dans la maison avec le grand portail rouge maintenant (le logement loué par Christine Seignemartin aujourd'hui). Chez mon papa ils étaient cinq, et mon oncle Pierre

était le père d'Yvon. Le papa de Lyly Jaxon était cousin aussi avec mon mari, et donc la grand-mère de Lyly était la sœur de la grand-mère de mon mari. Vous suivez ?!

Avec mes sœurs, on a beaucoup travaillé dehors, dans les champs, ou avec les bêtes, comme des garçons. Il y avait aussi le potager. On avait toujours quelque chose à faire, jamais le temps de s'ennuyer. C'est pour ça que je me suis dit que jamais je ne me marierais avec un agriculteur! J'allais beau-

coup aux champs, et même si je m'occupais des vaches, je ne sais pas les traire! On en avait pas loin de quatre vingt. Alors l'hiver, on les mettait dans les nombreux bâtiments qu'on possédait dans le village. On louait aussi au moulin. On avait même une grande pâture à Arnay-le-Duc. Mon père y emmenait

une construction a été élevée contre ce puits. L'alambic y fut installé. Puis vint le temps où l'alambic cessa son activité. Depuis le bâtiment tombe en ruine. Il est donc dangereux de s'y aventurer, les pierres du four se dessellent facilement. De plus, ces vestiges sont sur une propriété privée.

Source de documentation : Autrefois en Cote d'Or, fours à chaux, mines, forges, hauts fourneaux, papeteries, écrit par André Beuchot

les vaches à pied jusque là-bas l'été. Il faisait l'aller-retour dans la journée, s'arrêtait tout de même une ou deux fois pour qu'elles se reposent.

Le soir, une fois qu'on avait bien fait notre journée dehors, il fallait encore mener les chevaux derrière pré. Là, je passais dans les vignes, et au lieu de souper, j'allais manger les cerises sous les cerisiers.

César (je me souviens encore de son nom!), c'était notre cheval. Il courrait bien ! Les autres, c'étaient des chevaux de trait, de travail. Lui, c'était un trotteur, il trainait les char-

rettes, il allait à Dijon tout en trottinant.

La vigne, c'était Antoinette qui s'en occupait.

Je me souviens que les volailles de tout le monde étaient en liberté.

J'adorais au printemps regarder les cannes descendre la rue avec tous leurs petits derrière elles pour aller boire à la rivière. A l'époque, on pouvait accéder direct à la rivière vers le petit pont. C'était beau, avec leur petit duvet, je me régalais de les regarder!

On avait aussi un gros trou-

peau de moutons. Notre berger, Grégoire, emmenait les moutons sur la Montagne, du côté du télégraphe. Tous les ans, on nourrissait au moins un agneau jumeau que sa mère ne pouvait pas nourrir, parce qu'elle n'avait pas assez de lait ou qu'elle le rejetait. Je me souviens comme si c'était hier d'un agneau



Regards



qui montait les escaliers de chez nous jusqu'à la maison pour venir chercher son biberon, c'était mignon!

Quand on les tondait, M. Lécrivain, le marchand de Dijon, venait nous acheter la laine. Ils cardaient, filaient, et c'est pour ça qu'on ne manquait jamais de pelotes de laine à la maison.

Ca, pour tricoter, on a tricoté! A la veillée par exemple, on tricotait plein de choses. Pendant la guerre, on fabriquait des dessus de pantoufle: on coupait des semelles dans des vieux tissus épais, on en mettait plusieurs épaisseurs, ma soeur Nenette piquait le tout à la machine, puis on faisait ça avec du coton de couleur, des tissus, c'était très joli, et assez solide.

Ma sœur Marie-Jeanne était spécialiste des chaussettes!

J'ai encore tout mon trousseau. On le marquait, ça veut dire qu'on brodait nos initiales au point de croix sur les serviettes de toilette, les torchons, les draps... C'était beau.

On faisait de l'huile de navette. Tiens, je me demande s'il y avait du colza à l'époque... On allait avec mon père à Blaisy-Bas, chez M. Michot. On lui apportait les graines de navette, et le soir, on revenait à la maison avec nos bonbonnes d'huile.

Chaque agriculteur mettait à l'entrée de sa cour les bidons de lait. Le laitier passait les récupérer le matin, faisait sa tournée, et finissait par arriver à midi à la laiterie, rue Mariotte. Ca nous arrivait parfois d'aller avec le laitier à Dijon pour faire quelques courses, alors on passait toute la matinée dans son camion!

On faisait aussi beaucoup de conserves. Mais à l'époque, on n'avait pas de bocaux. Alors on fourrait tout dans des bouteilles. On attachait le bouchon de liège avec un fil de fer, et on stérilisait tout ça dans des grandes lessiveuses.

Les Jubert, ou les Poisot, venaient écosser les petits pois, éplucher les haricots avec nous. M. Jubert (anciennement chez Bussière) était militaire, mais il était un grand jardinier. Tout l'été il nous emmenait des fraises. Les gens qui n'avaient pas de vache allaient tous les soirs chercher leur lait avec leur timbale contre quelques sous. On avait chacun ses habitués, ca se faisait comme ça.

Chacun avait un four à pain. Dans la cour de notre maison, il y avait un bâtiment au-jourd'hui disparu. On y faisait la cuisine d'été avec le four à pain, et on y faisait le pain toutes les semaines. Pour les grandes occasions, on faisait les brioches et toutes les patisseries possibles!

La vie n'était pas la même, c'est sûr. Il y avait beaucoup d'entr'aide.

Quand j'étais petite, tout le monde tuait le cochon tous les ans. On ne tuait pas de bœuf, mais le cochon, c'était la tradition. Le soir, nos parents nous faisaient des petits paquets pour toutes les tantes. Oui, toutes les grandsmères, même si elles n'étaient pas parentes, étaient des tantes : la tante Anaïs vers chez Husson, la Louise, qui faisait le linge de chez la Ninie, la tante Mélanie (maison d'Eric Nathan aujourd'hui), la tante Annette dans la cour de chez Derepas... J'aimais bien faire le tour de tout le monde. Toutes ces vieilles dames faisaient tout le raccommodage du village. C'était pour rendre service, et en compensation, les gens leur faisait leur bois, leur donnait de quoi vivre. La plupart, je ne les ai jamais vues avec un homme.»

Dans le prochain numéro, nous retrouverons Suzanne en pension, puis en Algérie. Elle nous racontera aussi la guerre à Remilly, les épiceries, les marchands ambulants, le café, les chansons et son papa dans son auto...

Janvier 2020

À suivre!

Pratique

### Mairie de Remilly-en-Montagne

Horaires d'ouverture : mardi de 08h30 à 12h00 et vendredi de 14h00 à 17h00 - Tel. : 03.80.23.63.84

e-mail: mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr

Secrétaire de Mairie : Virginie Hostelart

#### **Déchetteries**

 $Secr\'{e}tariat\ service\ d\'{e}chets: 03.80.33.98.04\ /\ Email: secretariat.environnement@ouche-montagne.fr$ 

Textiles, Linge, Chaussures:

Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité. Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

Cartouches d'encre :

Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser sont à votre disposition.

Capsules Nespresso®:

La collecte est désormais possible grâce aux bacs bruns collectors, placés dans les 4 déchetteries.

Attention, seules les capsules Nespresso® en aluminium sont concernées.

	Gissey	Lantenay	Sombernon	Velars
Lundi		9h-12	14h-17h*	
Mardi	14h17h*			9h-12h
Mercredi		9h-12h/14h-17h*	14h-17h*	
Jeudi	9h-12h			14h-17h*
Vendredi		9h-12h	14h-17h*	9h-12h
Samedi	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*

<sup>\*</sup> Fermeture à 18h en horaire d'été du 1er avril au 24 octobre

#### Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud

Renseignements et inscriptions : SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85

#### Le boulanger qui passe

Vers 7h00, du mardi au samedi, le boulanger de La Bussière-sur-Ouche passe à Remilly.

Le principe est simple : on laisse son sac à pain devant chez soi (ou à un point stratégique permettant à plusieurs voisins de déposer leur sac), et le boulanger le remplit de la commande qu'on a passée la veille. Pour plus d'informations, appelez la boulangerie L'Ouchotte au 03 80 49 01 62.

Bibliothèques				
Gissey:	Sombernon :			
Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43	Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72			
e-mail: bibliothequegissey.ccvo@wanadoo.fr	e-mail: biblio.sombernon@orange.fr			
Site internet : www.ouche-montagne.fr	Mercredi de 15h00 à 18h00			
Mercredi de 16h30 à 18h30	Vendredi de 16h00 à 19h00			
Samedi de 10h00 à 12h00	Samedi de 10h00 à 12h00			

#### Transports en commun

Horaires TRANSCO disponibles en Mairie ou sur : www.cotedor.fr

Horaires SNCF Dijon - Mâlain :

du lundi au vendredi : 06h00, 07h42, 12h19, 16h31, 17h41, 18h43, 19h44 Samedi : 07h42, 11h38, 17h41, 18h42 / Dimanche : 12h42, 17h41, 19h44

Horaires SNCF Mâlain - Dijon :

du lundi au vendredi : 06h00, 07h00, 07h40, 13h07, 17h00, 18h00, 19h05 Samedi : 07h00, 13h07, 18h00, 19h05 / Dimanche : 12h00, 17h00, 18h00

\_la )irène 11°64\_



### Horaires des bureaux de poste :

Sombernon: 9h à 12h et 14h à 17h. Fermé le jeudi et samedi après-midi.

#### Météo-France

Informations des situations à risque au niveau météo.

N° départemental de Météo-France : 08.99.71.02.21 ou n° court : 3250 (2,99 € / appel + prix appel)

Internet: http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/cote-dor/21

### Transport des personnes âgées vers Sombernon et retour :

Renseignements CCOM tel.: 03.80.49.77.43

#### Assistance sociale

Christophe Bizouard: permanences sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.55.12.80

#### **Urgences**

SAMU 15, Pompiers 18, Gendarmerie 03.80.33.42.10

### Gardes des pharmacies du secteur «à volets fermés»

Début et fin de garde le vendredi à 9h00

Debat of fill de garde to vertaled a office						
Début de garde	Pharmacies	Lieu	Téléphone			
Vendredi 24 janvier 2020	de l'Auxois	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77			
Vendredi 31 janvier 2020	Erkens/Beurton	Saulieu	03 80 64 00 78			
Vendredi 7 février 2020	Massot	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80			
Vendredi 14 février 2020	de Pont de Pany	Pont de Pany	03 80 23 62 61			
Vendredi 21 février 2020	de Fleurey	Fleurey sur Ouche	03 80 33 63 19			
Vendredi 28 février 2020	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10			
Vendredi 6 mars 2020	de la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96			
Vendredi 13 mars 2020	du Serien	Précy sous Thyl	03 80 64 54 24			
Vendredi 20 mars 2020	des Cordiers	Bligny sur Ouche	03 80 20 14 93			
Vendredi 27 mars 2020	de Sombernon	Sombernon	03 80 33 46 14			
Vendredi 3 avril 2020	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05			
Vendredi 10 avril 2020	Bouteiller Mathiot	Rouvray Vitteaux	03 80 64 71 96 03 80 49 60 48			
Vendredi 17 avril 2020	de l'Auxois	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77			
Vendredi 24 avril 2020	Erkens/Beurton	Saulieu	03 80 64 00 78			
Vendredi 1 mai 2020	Massot	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80			
Vendredi 8 mai 2020	de Pont de Pany	Pont de Pany	03 80 23 62 61			
Vendredi 15 mai 2020	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48			
Vendredi 22 mai 2020	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10			

\_la )irène 11°6